



Organisation
internationale
du Travail

TRAVAIL DÉCENT : UNE ALLIANCE POUR L'AVENIR

Partenariats public-privé de l'OIT et la protection sociale

Le premier partenariat public-privé de l'OIT sur la protection sociale a été signé en 2000. Depuis lors, 20 autres partenariats ont été conclus, représentant un montant total de

3'059'689 dollars E.-U. Ces partenariats ont mis l'accent sur la sécurité sociale, le développement des compétences, la santé et la sécurité au travail, les conditions de travail, le VIH et le SIDA.

Qu'est-ce que la protection sociale ?

Une efficace protection sociale contribue à la croissance équitable, à la stabilité sociale et à l'amélioration de la productivité. Seulement 20 pour cent de la population mondiale bénéficient d'une couverture sociale adéquate et plus de la moitié de la population est privée de toute couverture sociale. L'OIT encourage activement la mise en place de politiques sociales et apporte son assistance aux pays qui souhaitent mettre en place un niveau de protection sociale adapté à tous les membres de la société. La sécurité sociale comprend l'accès aux soins, la sécurité des revenus, en particulier à partir d'un certain âge, le chômage, la maladie, l'invalidité, les accidents du travail, la maternité ou la perte de la principale source de revenu.

Sécurité sociale

Dans un monde caractérisé par la refonte et la réforme des systèmes d'aide et de protection sociale, de nombreuses économies développées se heurtent au défi de l'inégalité dans la redistribution des richesses, causée par l'absence de régimes nationaux de protection sociale (assistance sociale, assurance sociale, prestations de santé, pensions ou prestations en espèces à court terme) et par une main-d'œuvre peu qualifiée.

Formation des experts en sécurité sociale : la présence d'experts dûment formés fait une différence notable dans la conception de régimes de protection sociale efficaces. En 2000, l'OIT et l'Université de Maastricht ont mis en place un programme de Master sur le financement de la protection sociale, complété par un programme de Master sur l'élaboration des politiques sociales. Ces deux formations ont par la suite été fusionnées dans un seul programme de Master sur les politiques publiques et le développement humain. Ce partenariat ayant été couronné de succès, il a été reproduit en collaboration avec l'Université de Maurice (2010) et l'Université d'Alger (2013). Un partenariat semblable existe également avec l'Université de Phitsanulok en Thaïlande (2008) pour développer un Master sur la protection sociale en matière de santé. Ce cursus est désormais ouvert aux étudiants de tous les pays de l'ANASE et il est question d'introduire des programmes similaires dans plusieurs autres universités (Bangkok, Jakarta, Montevideo, etc.).

Au cours des douze années pendant lesquelles cette formation a été dispensée, 361 étudiants ont obtenu un diplôme de Master en politiques

publiques et développement humain avec une spécialisation en protection sociale. Ces étudiants étaient originaires de 69 pays et 48 pour cent d'entre eux provenaient de pays à revenu faible et intermédiaire. Ces diplômés ont entamé de belles trajectoires professionnelles dans les organisations internationales, y compris au sein de l'OIT, de la Banque mondiale et du PNUD. D'autres se sont lancés dans une carrière dans l'administration et les gouvernements nationaux, dans les organes infranationaux chargés de la gestion des programmes de protection sociale, et dans les entreprises privées telles que les compagnies d'assurance et les entreprises de conseil dans le domaine de la protection sociale.

En 2011, le gouvernement de la Thaïlande a voulu rehausser les avantages sociaux proposés dans le cadre d'un régime d'assurance volontaire, lequel ne couvrait alors que quelques milliers de personnes sur un total de près de 24 millions de travailleurs informels. Face à ce bouquet d'avantages sociaux peu attrayants et conscient que la population visée ignorait l'existence du régime volontaire, Khwanploy Cheechang, diplômé du Master de l'Université de Maastricht, a rejoint les travaux menés pour concevoir un nouveau régime social, financièrement équivalent à la contribution forfaitaire payée par le gouvernement et les personnes assurées à titre volontaire. Un nouveau régime d'avantages sociaux a ainsi vu le jour, qui offre une protection à plus de 2 millions de personnes.

Réseau mondial d'entreprises favorables aux socles de protection sociale : un nombre croissant d'entreprises mettent en place des systèmes généralisés de protection sociale pour



« C'est une chance qu'après l'obtention de mon diplôme, mon premier emploi ait été lié à ce que j'avais appris à Maastricht. En tant qu'actuaire de sécurité sociale auprès du Bureau de la sécurité sociale (ISSO) de Thaïlande, j'étais responsable de l'analyse des statistiques financières et démographiques ainsi que des projections des revenus et des dépenses du Fonds de sécurité sociale (FSS) dans le scénario actuel et dans divers scénarios de réforme. »



Khwanploy Cheechang, étudiante

leurs employés dans le monde. De plus, elles sont nombreuses à s'inquiéter de l'absence ou de l'inadéquation des régimes de protection sociale publique, ce qui pourrait freiner leur productivité, leur compétitivité et leur développement. Un réseau commercial mondial pour des socles de protection sociale est donc en cours de développement dans le secteur privé. Ce réseau sera composé d'entreprises multinationales, d'organisations d'employeurs et de fondations du secteur privé désireuses de partager entre elles les bonnes pratiques et de contribuer à la promotion et à la mise en place de socles de protection sociale partout dans le monde.

Le réseau fonctionnera à plusieurs niveaux et atteindra les objectifs suivants, sous réserve de changements dictés par les souhaits exprimés par les membres du réseau et de l'OIT :

- **Objectif 1 :** Échanger des informations sur les pratiques en cours et les tendances émergentes afin d'identifier les difficultés et les opportunités partagées et d'élargir la base de soutien accordée par les intervenants du secteur privé aux systèmes publics de protection sociale ;
- **Objectif 2 :** Organiser la participation du secteur privé dans la construction des systèmes publics de protection sociale, y compris des socles de protection sociale.

Pour plus d'informations, consulter <http://business.social-protection.org/>

Sécurité et santé au travail

Les accidents et les maladies professionnelles ne peuvent pas être considérées comme un prix inévitable à payer dans le cadre du développement d'un pays. Plutôt, la création d'un environnement de travail sain et sécuritaire aidera à prévenir la souffrance humaine, l'exclusion et la pauvreté, et sera également bénéfique

et l'économie nationale en augmentant la productivité, des économies et la compétitivité. Il contribuera au développement économique, social, politique et environnementale à long terme. Intégrer les questions de SST dans le calendrier de la politique, que ce soit comme un thème spécifique ou intégrés dans d'autres domaines d'intérêt, seront donc mieux servir différents objectifs dans la coopération au développement.

Source : www.ilo.org – Sécurité et santé au travail

Le partenariat avec Volkswagen (VW), en cours de 2004 à 2008 au Mexique et en Afrique du Sud, a été lancé pour améliorer la santé et la sécurité au travail (SST) dans les chaînes logistiques de Volkswagen, en améliorant simultanément les normes nationales relatives à la SST. Les employés de la chaîne logistique de l'entreprise ont ainsi bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de travail, d'une plus grande culture de la prévention en matière de SST et d'une augmentation de la productivité. Le projet a également permis une prise de conscience nationale de la nécessité de revoir les défaillances de la SST et conduit à ouvrir le dialogue entre les parties prenantes à divers niveaux.

En 2011, Sodexo, Edenred et l'OIT ont signé un partenariat destiné à évaluer les besoins nutritionnels du Chili. Une méthodologie a ainsi été développée comprenant, entre autres, une enquête et des questionnaires (près de 1'000 travailleurs et entreprises ont ainsi été interviewés). Cette collaboration a non seulement entraîné une amélioration des styles de vie, une alimentation plus saine et une réduction du nombre de maladies chez les travailleurs chiliens, mais elle a également encouragé les entreprises à adopter des programmes alimentaires adaptés à leurs besoins. Le résultat de ce partenariat a eu une incidence notable sur la législation nationale en matière de politique alimentaire sur le lieu de travail.



VIH/sida

En relativement peu de temps, la pandémie de VIH/sida est devenue l'un des plus graves problèmes auxquels se heurte le monde du travail. Outre les ravages qu'elle cause parmi les victimes et leur famille, l'épidémie a de multiples répercussions dans le monde du travail. Par exemple, la discrimination dont font l'objet les personnes séropositives ou atteintes du sida risque de remettre en cause les droits fondamentaux au travail en privant ces personnes de la possibilité d'obtenir un emploi décent.

Source :
www.ilo.org – VIH/sida

« On peut toujours parler d'abstinence, de fidélité et de préservatifs mais ces stratégies ne comptent pas si l'on ne donne pas aux gens le pouvoir d'agir, en leur donnant les informations et les compétences qui leur permettront d'envisager d'autres formes plus sûres de gagner l'argent dont ils ont besoin. »

Charles, 42 ans, bénéficiaire du projet d'autonomisation économique au Malawi

VIH et sida

Parmi les personnes vivant avec le VIH (PVVS), neuf personnes sur dix appartiennent à la population active. La discrimination et la stigmatisation associées au VIH et sida restent d'actualité. Le lieu de travail peut-être une source essentielle d'informations vitales, à la fois sur le VIH lui-même et sur services relatifs au VIH, ce qui aura pour effet d'atténuer la stigmatisation et la discrimination et de garantir aux travailleurs qu'ils ne passent pas à côté d'une opportunité de travail parce qu'ils sont porteurs du VIH.

Les partenariats les plus nombreux dans le domaine de la protection sociale sont liés au VIH et sida. De 2008 à 2015, 13 partenariats ont été mis en œuvre sur un budget total de 2 753 629 dollars E.-U., touchant 4 millions de travailleurs dans plus de 2 400 lieux de travail.

Au titre d'agence des Nations Unies pour le travail et l'engagement du secteur privé dans la riposte au sida, l'OIT conçoit les PPP dans une perspective élargie de droits de l'homme, d'égalité des genres et de normes du travail, auxquels participent mandants, entreprises publiques et privées, fondations, programmes nationaux de lutte contre le sida, société civile (y compris les réseaux de PVVA), Nations Unies et organisations internationales. Chaque partenaire apporte ses compétences et ses ressources.

En règle générale, il existe trois types de PPPs :

PPPs pour les programmes sur le VIH et sida dans les entreprises – Le BIT apporte conseil et assistance technique, tandis que les entreprises mettent à disposition leur temps et leurs ressources pour l'instauration de programmes et de politiques sur le lieu de travail destinés à leur employés, y compris aux travailleurs contractuels et aux travailleurs des chaînes logistiques. Le projet SHARE (Stratégies

en entreprises en réponse au VIH/sida) par exemple, est à l'œuvre dans 24 pays où 16 500 des principaux représentants des entreprises ont suivi une formation de sensibilisation au VIH/sida. Plus de 50 pays disposent désormais d'une politique tripartite nationale ou sectorielle sur le VIH et sida, y compris des politiques nées de l'entreprise.

PPPs pour prévenir le VIH et atténuer l'impact sur les populations fragile – L'OIT encourage les PPPs s'adressant aux populations vulnérables telles que les travailleurs du sexe, les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes, les travailleurs mobiles et les travailleurs migrants, etc. À titre d'exemple, suite à la politique d'autonomisation économique mise en place dans six pays (Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe et République-Unie de Tanzanie), plus de 8 000 personnes, dont les travailleurs du sexe, ont suivi une formation et ont participé à la création d'entreprises.

PPPs pour améliorer les services de conseil et de dépistage volontaire du VIH (VCT@Work) – L'OIT participe à l'initiative VCT@Work pour améliorer l'accès au dépistage volontaire du VIH, où les travailleurs testés positifs sont mis en relation avec les services de santé. Des projets sont en cours dans 32 pays et comptent également sur des partenariats avec le secteur privé. Ainsi, Pertamina, l'une des plus grandes entreprises indonésiennes, joue un rôle moteur dans le monde du travail et l'initiative VCT@Work. A fin de l'année 2014, plus de 150 000 travailleurs avait bénéficié des services de conseil et de dépistage du VIH. L'exemple majeur donné par cette entreprise a été suivi par 100 autres entreprises qui se sont engagées à fournir un service de conseil et de dépistage pour prévenir la stigmatisation et la discrimination sur le lieu de travail liées au VIH.

Socle de protection social

Un nombre croissant d'études soulignent également que la protection sociale favorise la compétitivité des entreprises et entraîne une réduction des taux d'absentéisme et de rotation du personnel, ainsi qu'un accroissement de la productivité. Elles montrent aussi que la protection sociale contribue à réduire la pauvreté, l'exclusion, la vulnérabilité et les inégalités, tout en stimulant la demande globale de biens et de services grâce à un accroissement des revenus, ce qui peut créer de nouveaux débouchés pour les entreprises du secteur privé.

Source : www.ilo.org – L'OIT lance le réseau mondial d'entreprises pour les socles de protection sociale



**Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)**

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09

Fax: +41 22 799 66 68

E-mail: ppp@ilo.org

www.ilo.org/ppp